

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE – DÉPARTEMENT DU RHÔNE

COMMUNE DE CONDRIEU
EXTRAIT DU REGISTRE DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MERCREDI 28 MAI 2025

Le mercredi vingt-huit mai deux mille vingt-cinq le Conseil Municipal s'est réuni en Mairie, en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Philippe MARION, Maire.

Membres présents : Philippe MARION ; Yves RACHEDI ; Marie-Thérèse DARIER ; Serge DREVON ; Carmen SENTA-LOYS ; Christian MEA ; Béatrice TRANCHAND ; Sophie CETIN ; Jérôme MORGANT ; José GARCIA ; Martine MOUTON ; Valérie MIGNOT ; Sandrine SALANEUVE ; Youri LAROCHE ; Mégane ROMAND ; Alexandre MARZUCCHI ; Isabelle DESCHAMPS ; Sylvie DIANI ; Gaëlle FRERY-RIGALDIES ; Cécile MICHEL ;

Membres absents : Kati SZAKALY ; Laura MOUNIER ; Eric MOUNIER ; Stéphane BOULAHBAS ; Magalie VEYRIER ; Jocelyn GABRY ; Annick SOUCHON-MARTINET ;

Pouvoirs : Kati SZAKALY à Carmen SENTA-LOYS ; Laura MOUNIER à Marie-Thérèse DARIER ; Eric MOUNIER à Sylvie DIANI ; Stéphane BOULAHBAS à Gaëlle FRERY-RIGALDIES ; Magalie VEYRIER à Cécile MICHEL ; Jocelyn GABRY à Yves RACHEDI ; Annick SOUCHON-MARTINET à Philippe MARION ;

Nombre de membres en exercice : 27 **Nombre de membres présents** : 20 **Nombre de voix** : 27

Date de Convocation : 21 Mai 2025

Secrétaire : Béatrice TRANCHAND

2025-34 – CONVENTION DE REVERSEMENT DES CERTIFICATS ECONOMIE ENERGIE (CEE) DE LA PART DU SYDER

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Considérant que le SYDER a décidé de reverser au budget des Communes les sommes perçues par le SYDER sur la vente des certificats économie énergie (CEE) obtenus pour la rénovation du parc d'éclairage public ;

Considérant que pour ce reversement, il convient de conclure une convention avec le SYDER ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide,

Article 1^{er} : D'approuver la convention de reversement des CEE de la part du SYDER

Article 2 : D'autoriser Monsieur le Maire à prendre toute mesure pour la bonne application de la présenté délibération, notamment à signer la convention.

Pour extrait conforme,
Condrieu, le 2 juin 2025
Le Maire,
Philippe MARION



Acte exécutoire :
- Transmis en Préfecture le :
- Affiché le :

Le secrétaire de séance,
Béatrice TRANCHAND

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized loop followed by a horizontal line extending to the right.